

Image not found or type unknown



Blocage de mon compte sur livret

Par **daudet**, le **13/02/2008** à **10:06**

Mon banquier a bloqué mon compte sur livret sur lequel je percevais la pension alimentaire versée par mon ex pour ma fille sous prétexte que mon compte courant est débiteur. En a t'il le droit ? J'ai fait intervenir un huissier pour un référé auprès du tribunal compétent. La partie adverse a fait renvoyé l'affaire au 10/03/08. J'aurai besoin de textes juridiques pour appuyer ma demande si possible. Par avance merci de votre réponse.